

Semaine d'études liturgiques 2025 : appel à exposés
À tout chercheur, enseignant, doctorant, intéressé par les questions liturgiques

Chères et chers amis et collègues liturgistes,

Vous êtes cordialement invités à participer à la 71e Semaine d'Études liturgiques.

Thème retenu :

La liturgie dans la cité
D'un corps social au corps ecclésial

La rencontre se déroulera du mardi 1er au matin au vendredi 4 juillet 2025 après-midi dans les locaux de l'Institut Saint-Serge à Paris.

Quelques questions à nous tous, pour alimenter cette réflexion

La prière liturgique d'une communauté chrétienne est-elle toujours désintéressée ?

Les phénomènes d'instrumentalisation de la liturgie par une instance non ecclésiale, telle qu'un Empire, un État, une nation, ou tout autre groupe humain, ne risquent-ils pas de réduire le Corps divino-humain de l'Église à une association de ce monde ?

Inversement, dans les éléments constitutifs d'une liturgie, surtout l'hymnologie, on trouve des allusions à des institutions telles que la cité, une nation ou un État. Ces allusions peuvent dévier vers une forme de nationalisme : habitude historique, ou souci authentique envers le monde ambiant ? De telles formulations ne trahissent-elles pas la vocation fondamentale de la liturgie, actualisatrice ici-bas du Royaume de Dieu ? Malgré de possibles réductions, celui-ci tel un ferment est toujours à l'œuvre dans les Églises (cf. Mt 13,33 ou Lc 13,20-21), ce dont devrait témoigner l'action liturgique. Divers exemples centrés, comme toujours, sur l'étude de faits liturgiques d'hier et d'aujourd'hui, mis en œuvre en divers lieux, et attestés par des sources vérifiables, pourront être examinés sous l'angle de telles questions durant le colloque de 2025.

EXPOSÉS ou EXEMPLES POSSIBLES :

- prières pour les autorités, hymnes en leur honneur : risque d'instrumentalisation de la prière liturgique au profit d'une institution extérieure à l'Église ?
- Prières liturgiques du pape Vigile pour la paix dans Rome assiégée, un accompagnement liturgique des malheurs de la cité,
- formulaires de messes du Moyen Âge, en temps de guerre, avec bénédiction des armes et des forces armées,
- prières ou offices pour l'empereur byzantin partant en campagne militaire, pratiques analogues chez les rois carolingiens /mérovingiens,
- prières liturgiques, dans la tradition réformée, pour les autorités, la justice et la paix, avec une définition de la notion de justice en un tel contexte,
- diverses prières liturgiques pour la paix : mais celle-ci est-elle réalisable dans ce monde sans une structure politique, et de quelle paix s'agit-il ? prières liturgiques pour une victoire : de qui ? sur qui ? (cf. Eph 6,12),
- la liturgie utilisatrice d'options politiques, en vue d'en approfondir la vocation,
- débat politique actuel sur la laïcité ; cas du baptême républicain ; place de la liturgie dans la société ;
- pratiques extra-ecclésiales intégrées dans une liturgie : facteur possible de cohésion sociale ou nationale ?
- la créativité inhérente à toute liturgie authentique, comme critère de non asservissement par une instance autre qu'une Église ; récupérations nationales de la liturgie et de l'Église, comme nuisances à cette créativité,
- uniformisation liturgique favorisant un intérêt politique, là où la créativité produit une diversité,
- passer d'une cohésion sociale vers une communion ecclésiale : pratiques para-liturgiques ou actes rituels, pouvant susciter une communion,
- La pratique de la théologie de la libération : un acte liturgique posé comme opposition à une oppression ?
- ...

On abordera ces questions à partir de textes liturgiques, mais les gestes ou objets accompagnant les prières, ayant également leur importance, pourront être aussi pris en compte. Par exemple : présence de drapeaux dans les lieux de culte, déplacements, processions, ... et sens possible de ces pratiques.

- *Méthode d'approche et délimitations*

Les auteurs d'exposés devront particulièrement veiller à respecter les critères ci-dessous, déterminants pour qu'un projet soit retenu :

1. la nouveauté et l'originalité de la problématique proposée ;
2. la relation du projet avec le thème retenu ;
3. les sources : qualité de leur référencement et précision de leur analyse ;
4. la qualité de la démarche historique ;
5. la qualité de l'argumentation théologique.

- *Modalités pratiques*

Les orateurs intéressés sont priés de bien vouloir faire parvenir **avant le 15 janvier 2025** un projet d'exposé à cette adresse : <semilit.stserge@yahoo.fr>. Pour pouvoir être examiné et retenu par les organisateurs, tout projet devra inclure :

- les nom, prénom, adresses électronique et postale de l'intervenant,
- un titre provisoire, en précisant la langue dans laquelle sera prononcé l'exposé (langues : voir ci-dessous),
- 5 à 10 lignes d'argumentation,
- quelques éléments bio- et bibliographiques de l'auteur (activités académiques, engagement ecclésial, ..., principaux titres de publications), à actualiser même en cas d'interventions récentes à Saint Serge, car nous n'archivons pas ces données.

Une réponse de l'équipe d'organisation parviendra aux concernés peu après la date limite ci-dessus.

La durée des exposés est fixée à 25 minutes, suivies aussitôt d'un bref temps de questions de compréhension, puis d'un moment d'échanges et débats, regroupé avec quelques autres exposés thématiquement proches. Les langues dominantes de nos Colloques sont le français et l'anglais, cette fois sans traduction assurée. En cas d'intervention en anglais, l'orateur est prié de distribuer un résumé en français, pour qu'un plus grand nombre d'auditeurs puisse suivre le propos. L'emploi d'une autre langue que le français ou l'anglais est admis, mais sur entente.

Contrairement aux années précédentes, la participation des orateurs à distance ne pourra plus être assurée, pour des raisons d'organisation.

La situation matérielle de l'Institut organisateur ne lui permet malheureusement pas d'offrir une aide financière aux intervenants : les orateurs doivent se déplacer et se loger à leurs propres frais, et s'acquitter du montant de leur participation au colloque et de leurs repas, sauf le jour de leur exposé où le repas leur est offert. Toutefois, en cas de difficulté, à signaler clairement aux organisateurs, une aide partielle aux frais de transport, d'hébergement ou d'inscription demeure possible pour quelques intervenants.

- *Publication*

Un exposé retenu pour le colloque ne fera pas automatiquement l'objet d'une publication dans les Actes, car les membres du Comité éditorial se réservent le droit d'en évaluer ensuite la teneur scientifique, pour demander le cas échéant des amendements. La présentation orale d'un exposé sans intention de publication n'est pas admise.

Les modalités pratiques d'envoi des textes, la feuille de style et d'autres indications pratiques seront communiquées aux orateurs lors du colloque. Chaque publication devra être impérativement corrigée par un *native speaker* de la langue choisie.

Enfin, tous les orateurs sont priés de faire parvenir un texte provisoire de leur version orale avant le 1er juin 2025, de manière à exprimer auprès de l'équipe d'organisation leur engagement à participer à la rencontre.

Nous restons à votre disposition pour renseignements complémentaires si besoin.

Dans l'attente de vos nouvelles, avec nos cordiales salutations,

Les membres de l'équipe de préparation des Semaines liturgiques Saint Serge.